

20230717 Le Monde

https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/07/17/orientation-des-migrants-en-region-des-retours-du-terrain-de-plus-en-plus-inquietants-faute-de-places-dans-l-hebergement-d-urgence_6182302_3224.html

Orientation des migrants en région : des retours du terrain « de plus en plus inquiétants », faute de places dans l'hébergement d'urgence

Des opérateurs craignent que la politique de désengorgement de l'Ile-de-France, qui passe par la création de « sas », des centres d'accueil temporaire, n'offre pas de solution pérenne.

Par [Julia Pascual](#)

Article réservé aux abonnés



Des migrants venus d'Ile-de-France arrivent dans un ancien hôtel à Montgermont (Ille-et-Vilaine), le 20 juin 2023. LOIC VENANCE / AFP

Marie (son prénom a été modifié) est déjà repartie. Cette Angolaise est arrivée à Bordeaux aux alentours de la mi-juin, avec son garçon de 6 ans. Cela faisait trois ans qu'ils étaient logés dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) dans le 12^e arrondissement de Paris.

Courant avril, les gestionnaires de l'établissement ont commencé, selon Marie, à expliquer à certains des occupants – ceux qui avaient été déboutés de leur demande d'asile ou qui avaient obtenu leur statut de réfugié – qu'ils devaient quitter les lieux, laisser la place à des personnes en cours de procédure. Ils leur ont proposé d'aller en région, à Bordeaux et en banlieue rennaise, dans des centres d'accueil temporaires.

Certains ont refusé. Marie, elle, a été « *la dernière à [se] décider à partir* », sous la « *pression* ». On lui avait fait miroiter une scolarisation pour son fils – déjà en CP à Paris – et un hébergement. Elle a vite déchanté. « *On a pris mes empreintes à la préfecture et donné un récépissé pour une demande de réexamen de ma demande d'asile alors que je ne souhaitais pas faire cela*, explique-t-elle. *Je n'ai pas d'éléments nouveaux à apporter et je risque une nouvelle OQTF [obligation de quitter le territoire français]. On m'a expliqué que sans ça, je*

n'aurais pas le droit à un logement et que le 115 [l'hébergement d'urgence] à Bordeaux, c'est pire qu'à Paris, qu'on nous trouve des hébergements pour deux jours seulement. » Marie n'a pas hésité longtemps. Revenue à Paris, elle « squatte » désormais chez une amie. La semaine, elle envoie son fils au centre de loisirs tandis qu'elle fait des ménages au noir dans un hôtel. Tous les jours, elle appelle le 115 pour obtenir un hébergement. En vain.

Lire aussi le reportage : Article réservé à nos abonnés [A Paris, des rassemblements de familles à la rue pour obtenir un hébergement](#)

Cet exemple symbolise les difficultés du gouvernement dans sa politique d'ouverture de « sas ». Ces centres d'accueil temporaire, installés en province, sont censés héberger des migrants qui se trouvent à la rue, dans des hôtels sociaux, des gymnases ou encore dans les centres réservés aux demandeurs d'asile qui sont en cours de procédure.

Approche discrète

Cette politique, commencée début avril pour désengorger l'Ile-de-France – dont les dispositifs sont exsangues et plus coûteux pour le budget de l'Etat –, se veut pourtant innovante. Dix « sas » de cinquante places chacun doivent à terme ouvrir, dans lesquels les personnes transitent trois semaines au plus, avant d'être basculées principalement vers de l'hébergement d'urgence généraliste ou, pour celles qui en relèvent, vers le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile. Ces « sas » reposent sur le volontariat et, pour susciter l'adhésion, sont censés « permettre d'accélérer le traitement des situations des personnes dont l'attente se prolonge en Ile-de-France sans perspective réelle à court et moyen termes », défend, dans un courriel adressé au *Monde*, le ministère du logement.

C'est ce dernier qui pilote désormais la communication autour du dispositif. Au moment du lancement de celui-ci, c'est le ministère de l'intérieur qui en avait présenté les contours. Un changement d'affichage qui n'est pas anodin. Dans un contexte sensible, où plusieurs projets de centres d'accueil pour migrants en région ont suscité des manifestations hostiles, voire violentes de l'extrême droite, les pouvoirs publics optent pour une approche discrète.

Lire aussi le reportage : Article réservé à nos abonnés [Comment accueillir des réfugiés en France ? De la réussite de Sommières-du-Clain à la polémique de Belâbre](#)

Dans les faits, d'après les premiers éléments remontés et portant sur plusieurs centaines de personnes orientées, « 80 % sont des réfugiés statutaires et des demandeurs d'asile », le restant étant constitué de personnes sans-papiers, rapporte Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui chapeaute quelque 870 structures de lutte contre l'exclusion, dont les opérateurs de ces « sas » régionaux. « C'est un travail auprès des sans-abri, migrants ou pas, ce n'est pas le sujet », martèle-t-on néanmoins au cabinet d'Olivier Klein, le ministre délégué au logement.

« On est en train de planter le dispositif »

Une posture qui agace Pascal Brice. Il dresse un parallèle avec la situation qui a prévalu à Saint-Brevin (Loire-Atlantique), où le maire (divers droite), Yannick Morez, a démissionné en dénonçant l'absence de soutien de l'Etat. L'édile avait été victime de menaces de mort et son domicile incendié dans un contexte de déménagement d'un CADA. « Il faut se donner les moyens politiques de réussir ce dispositif, or l'Etat n'assume pas sa politique d'accueil

organisé et maîtrisé. Il fait les choses en catimini », regrette M. Brice. Les remontées du terrain seraient, en outre, « *de plus en plus inquiétantes* », assure le président de la FAS.

Lire aussi le décryptage : Article réservé à nos abonnés [Les Jeux olympiques sont-ils en cause dans le manque d'hébergements pour les sans-abri en Ile-de-France ?](#)

Adoma, l'opérateur d'un « sas » de cinquante places dans le 10^e arrondissement de Marseille, considère que ce dernier « *joue son rôle* ». « *Nous en sommes au troisième accueil de bus et ça fonctionne. Nous avons la garantie que les gens ne seront pas remis à la rue* », rapporte Emilie Tapin, directrice d'hébergement pour Adoma dans la cité phocéenne, où ont jusque-là été accueillis une majorité d'hommes afghans en demande d'asile. Mais ailleurs, le manque de places d'hébergement d'urgence vers lesquelles faire basculer les personnes après leur passage en « sas » se dresse comme un sérieux obstacle.

« *Notre 115 est saturé et on a déjà des squats et des campements* », s'inquiète Floriane Varieras, adjointe à la maire écologiste de Strasbourg. Une commune voisine, Geispolsheim, accueille un « sas ». « *Sans création de places nouvelles, la tension sur l'hébergement d'urgence est tellement forte qu'on craint que le schéma vertueux qui visait à éviter que les personnes ne reviennent en région parisienne ne craque* », signale à son tour la directrice générale de France terre d'asile, Delphine Rouilleault, qui s'occupe d'un « sas » près d'Angers.

Le ministère du logement assure que 3 600 places ont été « *sanctuarisées dans le parc d'hébergement d'urgence pour faciliter la fluidité à la sortie des structures d'accueil temporaires* ». Ce qui sous-entend que ces orientations se feront à moyens constants.

« *On est en train de planter le dispositif*, alerte Pascal Brice. *Des gens sont orientés vers le 115 depuis les “sas” et remis à la rue au bout de quarante-huit heures. C'est insoutenable. Je me suis rendu dans plusieurs régions et, partout, l'Etat ferme des places d'hébergement d'urgence. Si les conditions perduraient, la FAS devrait à son plus grand regret envisager un retrait de ce dispositif.* »

La province ? « Tu ne peux pas bosser là-bas »

Outre la question de l'hébergement, le succès des « sas » devait s'appuyer sur la promesse faite aux personnes d'une étude bienveillante de leur situation administrative. Sans parler franchement de régularisation, le ministère de l'intérieur avait assuré au *Monde*, en mars, qu'il y aurait des réexamens au regard du droit au séjour. « *Il y a un travail de conviction qui n'est pas encore installé* », considère à ce stade M^{me} Rouilleault.

Lire aussi notre décryptage : Article réservé à nos abonnés [Immigration : le plan du gouvernement pour mieux orienter les migrants en dehors de la région parisienne](#)

Le Monde a rencontré plusieurs familles ayant refusé une orientation en province, à l'image de Hawa Diallo, une Malienne de 28 ans, mère de deux filles, dont une âgée de 10 ans et scolarisée dans le 15^e arrondissement. « *J'ai beaucoup de rendez-vous à Paris, à la préfecture, à la PMI [protection maternelle et infantile], à l'hôpital, justifie-t-elle. Et puis le papa n'a pas de papiers, mais il se débrouille à gauche, à droite avec des petits boulot*s. »

La province ? « *Pour ceux qui sont déboutés de l'asile, ça ne sert à rien. Quand tu n'as pas de papiers, tu ne peux pas bosser là-bas* », croit à son tour Brahma Camara. A Paris, cet Ivoirien de 30 ans fait de la livraison à vélo pour la plate-forme Deliveroo. « *Je loue un compte à quelqu'un [qui a des papiers] pour 100 euros par semaine et j'en gagne 300 à 400. C'est chaud, mais c'est mieux que voler.* » Sa compagne, Fatoumata Konaté, 28 ans, est enceinte de quatre mois. Les deux Ivoiriens n'ont jamais quitté la région parisienne depuis qu'ils sont arrivés en France, il y a respectivement quatre et deux ans. Ils ont, un temps, été hébergés par le 115 dans divers endroits de l'Essonne. Depuis un an, « *on traîne à la rue* », confie Fatoumata Konaté. « *Parfois, on dort dans des squats, parfois on nous donne des tentes.* »

Chaque nuit, rien qu'à Paris, un millier de demandes auprès du 115 restent insatisfaites. Lasses, le 6 juillet, plus d'une centaine de personnes en famille originaires d'Afrique de l'Ouest ont investi deux accueils de jour de la capitale tenus par les associations Aurore et Emmaüs et y ont passé la nuit, faute de solution. « *La situation devient intenable*, prévient le directeur général d'Emmaüs Solidarité, Lotfi Ouanezar. *On ne résoudra rien si on ne change pas de braquet.* »

[Julia Pascual](#)